



**SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI  
QUE DIEU L'ASSISTE**



# **Message adressé par SM le Roi au 3<sup>e</sup> Forum parlementaire des régions**

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a adressé un message au 3<sup>e</sup>-ème Forum parlementaire des régions qui a ouvert ses travaux mercredi à Rabat.

Voici le texte intégral du Message Royal dont lecture a été donnée par M. Abdellatif Mennouni, Conseiller de SM le Roi.

“Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir d'adresser ce message à votre Forum, qui bénéficie depuis son institution de Notre Haut Patronage. Cette sollicitude témoigne de Notre souci de faire aboutir le chantier de la régionalisation avancée en tant que réforme structurante inscrite au cœur de Nos orientations stratégiques, à travers laquelle Nous entendons renforcer la dynamique de modernisation institutionnelle de notre pays, fortifier le socle d'un Maroc attaché aux valeurs de solidarité, de dignité, de justice sociale et territoriale, impulser le développement intégré et durable en faveur de tous les citoyens.

A cette occasion, Il Nous plaît de saluer le choix de la Chambre des Conseillers d'inscrire dans la continuité la démarche de réflexion et de proposition engagée avec ses partenaires institutionnels, en

l'occurrence le Conseil Economique, Social et Environnemental, le Conseil national des Droits de l'Homme, les Associations des Régions et des Communes du Maroc, en prenant avec eux l'initiative d'organiser la troisième édition du Forum parlementaire des Régions.

Notre souhait est que cette édition soit l'occasion d'approfondir la réflexion constructive d'ores et déjà amorcée, de proposer des solutions innovantes et pratiques appropriées afin que la Régionalisation avancée puisse jouer un rôle clé de puissant levier pour produire du capital matériel et immatériel, créer des emplois, notamment au profit des jeunes, favoriser l'insertion des différentes catégories sociales, garantir la participation citoyenne large et responsable et concourir à la promotion de la diversité culturelle de notre pays, dans le respect des spécificités de son identité nationale unifiée.

Vous n'ignorez pas que la valorisation optimale de ce chantier décisif ne dépend pas seulement de l'étendue des compétences attribuées aux collectivités territoriales, plus particulièrement aux régions, mais qu'elle est essentiellement liée à la manière dont ces compétences sont exercées, à la capacité de tous les acteurs, notamment les élus, à faire preuve d'un sens élevé des responsabilités, à privilégier le travail collectif qui érige l'impératif de servir le citoyen en priorité absolue, et qui transcende toutes les considérations étriquées.

De fait, les Marocains ne veulent pas d'institutions régionales qui restent lettre morte. Ils aspirent plutôt à disposer de régions agissantes qui répondent à leurs préoccupations pressantes, et qui contribuent à l'amélioration de leur quotidien.

Mesdames, Messieurs,

Les dispositions et les chantiers que Nous avons lancés récemment, notamment ceux relatifs à la déconcentration administrative, à la

réforme du Système d'appui et de protection sociale, au dispositif de formation professionnelle, à la refonte du cadre juridique et réglementaire des Centres régionaux d'Investissement, s'insèrent dans le cadre de Notre vision globale qui entend réunir les conditions favorables à l'aboutissement du processus de développement régional, par l'accélération de la cadence de sa mise en œuvre et par l'habilitation de toutes les régions à exercer pleinement et efficacement leurs compétences.

Par conséquent, Nous soulignons aujourd'hui la nécessité de veiller à la cohérence et à la complémentarité des missions assignées à l'ensemble des acteurs publics territoriaux, plus particulièrement, aux collectivités territoriales. De fait, les lois qui régissent ces structures ont confié aux régions, des missions de promotion du développement intégré et durable, aux Conseils des préfectures et des provinces, des missions de promotion du développement social en milieu rural autant que dans les espaces urbains et enfin aux communes, des missions de prestation de services de proximité aux habitants.

A cet égard, Nous vous invitons à prendre part à l'effort de réflexion qui doit conduire à la mise en place d'un cadre méthodologique définissant le calendrier des étapes par lesquelles les régions devront passer dans l'exercice de leurs compétences. La conception de ce cadre doit prendre en considération les exigences de complémentarité entre les compétences propres, partagées et transférées et doit tenir compte des capacités financières et managériales spécifiques à chaque région, tout en gardant à l'esprit les nouvelles solutions institutionnelles dont l'efficacité a été éprouvée.

A cet égard, Nous notons que les différentes régions du Royaume ont connu des évolutions contrastées dans la mise en œuvre des programmes de développement régional. Néanmoins, pour que ces programmes se traduisent en réalisations effectives et complémentaires des politiques sectorielles menées au niveau territorial, les régions ne devront pas se limiter aux filières habituelles de financement. Il leur faudra, en effet, réfléchir attentivement aux

modalités de mobilisation des financements nécessaires à ces programmes et à leur diversification grâce à différents partenariats, y compris la coopération décentralisée.

A ce propos, Nous invitons les régions à saisir l'occasion des prochaines évaluations d'étape des programmes de développement régional pour renforcer l'ingénierie de financement des projets planifiés et pour garantir ainsi leur faisabilité et leur efficacité.

En ce qui concerne la question des financements, il n'est nul besoin de rappeler que l'Etat, dans son ensemble, dispose de moyens financiers limités. Aussi, tenant compte de cette contrainte, il importe que les collectivités territoriales veillent à mettre au point des programmes de développement et des plans d'action qui tiennent compte d'une gestion efficace et efficiente des ressources financières et de la nécessaire affectation de celles-ci à des investissements générateurs d'emplois productifs et propres à satisfaire les besoins réels et pressants des populations.

Mesdames, Messieurs,

Lors de la deuxième édition du Forum, Nous avons exhorté les élus à concevoir des solutions locales adaptées aux problèmes des jeunes.

Or, Nous avons constaté qu'à cet égard, les initiatives des Régions restaient en-deçà de Nos ambitions et qu'elles ne répondaient pas aux attentes des catégories concernées.

Par conséquent, Nous soulignons à nouveau le caractère prioritaire de cette question urgente et, en la matière, Nous insistons notamment sur la nécessité d'une approche participative pour élaborer des plans et des programmes régionaux d'insertion des jeunes, qui soient complémentaires et compatibles avec la Stratégie nationale intégrée

de la jeunesse.

Nous appelons également le Gouvernement, le Conseil Economique, Social et Environnemental et les autres organismes publics concernés, à accompagner les Régions dans ce domaine, à leur apporter leur appui pour atteindre cet objectif et contribuer ainsi à la mise en œuvre des droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux ainsi qu'au renforcement des mécanismes de médiation au niveau territorial.

Aussi, Nous vous invitons à réfléchir aux moyens de rendre opérationnels les mécanismes participatifs de dialogue et de concertation, y compris les modalités d'implication des nouveaux acteurs dans les différentes dynamiques sociétales à l'œuvre au niveau régional. Le but est de garantir l'efficacité de l'action participative menée avec les Conseils régionaux, de mettre en exergue le caractère inclusif de ces mécanismes, notamment en faveur des femmes et des jeunes.

A cet égard, Nous avons orienté les collectivités territoriales pour qu'elles insèrent, dans leurs programmes, des projets à même d'apporter plus de justice sociale et territoriale, de réduire les formes existantes de marginalisation et d'exclusion.

Dans cet esprit, Nous orientons ces collectivités pour qu'elles mettent en place, en partenariat avec l'État et les autres acteurs territoriaux, des programmes et des projets susceptibles de renforcer les capacités des classes moyennes en milieu urbain et, parallèlement, de favoriser l'émergence et l'élargissement d'une classe moyenne agricole.

Mesdames, Messieurs,

Nous saisissons l'ampleur de vos attentes concernant la mise en

œuvre opérationnelle de la nouvelle Charte de déconcentration administrative, et le nouveau format des Centres régionaux d'Investissement qui leur confère désormais de larges prérogatives pratiques.

À ce propos, Nous recommandons aux collectivités territoriales de se mettre au diapason des développements de l'heure et, plus largement, de s'adapter aux évolutions profondes et accélérées qui caractérisent notre pays autant que le monde qui l'entoure. Ces collectivités devraient également conclure des partenariats efficaces et productifs avec les structures administratives déconcentrées, les opérateurs du secteur privé et les acteurs de la société civile. Elles devraient aussi accompagner la dynamique vouée à l'amélioration du climat et des procédures d'investissement au niveau territorial.

L'adoption des principes de bonne gouvernance et de corrélation entre exercice de responsabilités et reddition des comptes, demeure la pierre angulaire de toute action visant à renforcer l'efficacité des institutions, à promouvoir le développement local et régional intégré.

En conséquence, Nous orientons les collectivités territoriales et tous les participants à ce Forum, pour accorder l'attention requise à cette question, lors des débats ou sur le terrain, de sorte que le principe de gouvernance ne demeure pas un simple slogan creux, sans contenu réel et sans impact tangible sur les conditions de vie des citoyens.

De la valorisation des ressources humaines à la notion de responsabilité et de demande de reddition des comptes, en passant par les nouveaux modes de gestion et les mécanismes d'implémentation modernes, nombreux sont, en effet, les sujets qui vous interpellent et vous incitent à identifier les causes réelles de la situation actuelle et, partant, à chercher des solutions réalistes, adaptées et transparentes aux problèmes posés, à répondre favorablement aux doléances et aux attentes des citoyennes et des citoyens.

C'est la voie indiquée pour rehausser la performance des institutions, tant au niveau national que territorial, pour renforcer la confiance des citoyens en elles, pour concourir à la réalisation du développement intégré, de la justice sociale et territoriale.

Pour conclure, Nous insistons de nouveau sur l'attention constante que Nous accordons au suivi des conclusions du Forum parlementaire des régions. Nous avons aussi bon espoir que ses travaux déboucheront sur des recommandations et des propositions pratiques, propres à répondre aux défis, présents et futurs, liés à la régionalisation avancée, et susceptibles d'enrichir le modèle de développement en cours d'élaboration.

Puisse Dieu couronner vos travaux de succès.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh".

-MAP-19/12/18